



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question écrite n° 131448

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur la prise en charge des vétérans de la guerre du Golfe. Il lui demande s'il compte reconnaître et prendre en charge les conséquences sanitaires de la guerre du Golfe, comme le font déjà les États-unis et la Grande-Bretagne, dont les vétérans ont subi l'exposition aux gaz de combat, la prise de pyridostigmine, les risques liés à la vaccination, ceux dus aux fumées des incendies des puits de pétrole et ceux dus à l'uranium appauvri.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131448

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2012, page 2644

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)